



Dépôts sauvages : une nouvelle équipe pour lutter contre les incivilités

Vendredi 12 juillet 2019 à 10h00
16 rue Jacquard

En présence de
Lucille Lheureux
Adjointe aux Espaces publics et
à la Nature en ville

425 agents des espaces verts et de la propreté sont mobilisés quotidiennement pour embellir et entretenir la ville.

panneaux indiquant que le dépôt a été repéré ou encore lettre de mise en demeure, et amende ou facturation.



La Ville de Grenoble agit sur tous les fronts et propose de nouveaux outils pour que les habitants, les acteurs économiques et les associations participent eux-aussi à l'embellissement de la ville.

Pour aller plus loin dans la lutte contre ces incivilités, **deux nouveaux véhicules et une nouvelle équipe sont dédiés à la lutte contre les dépôts sauvages** (retrait des dépôts sauvages et identification des personnes ayant commis les incivilités).

Depuis 2016, la Ville a également renforcé ses moyens pour verbaliser les crottes de chien (65 euros), les mégots (65 euros) et pour facturer les dépôts sauvages (150€ / m3).

Une campagne de communication est également lancée pour rappeler aux habitants que 3 déchèteries sont à leur disposition du lundi au samedi à Grenoble, et qu'ils peuvent contacter le numéro vert 0 800 12 13 14 pour signaler un problème relatif aux espaces verts, à l'éclairage public, au nettoyage, aux tags/graffitis, aux véhicules/vélos, et aux dépôts sauvages.

Concernant les dépôts sauvages, les équipes de terrain sont pleinement mobilisées : rappel systématique des bons gestes, vigilance et repérage afin de limiter la durée de dépôts avec pose de stickers ou de